



## La Région Île-de-France lance le Prêt Transition Ecologique

Avec le Prêt transition écologique, la Région, en partenariat avec Bpifrance, accompagne les entreprises dans leurs investissements liés à la transition écologique.

Les projets d'investissement doivent notamment viser à :

- Optimiser les procédés, ou améliorer la performance (eau, matière) afin de mieux maîtriser ou de diminuer les impacts sur l'environnement,
- Favoriser la mobilité « zéro carbone » pour les salariés, les marchandises et les produits,
- Innover pour mettre sur le marché des produits ou des services en matière de protection de l'environnement, d'économie circulaire, etc.,
- Favoriser un mix énergétique plus vertueux en intégrant davantage d'énergies renouvelables.

[Pour aller plus loin:](#)

[Prêt transition écologique | Région Île-de-France \(iledefrance.fr\)](#)